

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20260915-1001-15092026-AI
Date de télétransmission : 16/09/2026
Date de réception préfecture : 16/09/2026

N/Réf. : 26/CMAC/VB/CT/BH/ASC

225

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMIS À SE PRÉSENTER À L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES PAR VOIE D'AVANCEMENT AU GRADE DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 1^{re} CLASSE – SESSION 2026

Le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle,

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L 522-24 et L 522-25,

Vu le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des États membres de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la Fonction Publique Française,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale, notamment son article 25,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 2012-941 du 1er août 2012 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 18-III du décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu l'arrêté 2/25/AF/VB/CT/BH/ASC en date du 05 janvier 2026, complété par l'arrêté n°207/26/CM/VB/CT/BH/ASC du 08 juin 2026, portant ouverture d'un examen professionnel d'accès par voie d'avancement de grade de rédacteur principal de 1^{re} classe session 2026,

Vu l'arrêté 223/26/CM/VB/CT/BH/ASC en date du 07 juillet 2026 nommant les correcteurs de l'épreuve écrite de l'examen professionnel d'accès par voie d'avancement de grade de rédacteur principal de 1^{re} classe session 2026,

Vu l'arrêté 224/26/CM/VB/CT/BH/ASC en date du 13 juillet 2026 fixant la liste des membres de jury de l'examen professionnel d'accès par voie d'avancement de grade de rédacteur principal de 1^{re} classe session 2026,

Vu la convention cadre pluriannuelle relative au fonctionnement des centres de gestion de l'Interrégion Est dans le domaine des concours, des examens et de l'emploi pour les fonctionnaires de catégorie A et B signée, entre les centres de gestion des Ardennes, de l'Aube, de la Côte-d'Or, du Doubs, du Jura, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle, de la Nièvre, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Haute-Saône, de la Saône-et-Loire, des Vosges, de l'Yonne et du Territoire de Belfort,

Considérant les dossiers reçus par le Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle pendant la période d'inscription,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : NOMBRE ET RÉPARTITION DES CANDIDATS

Les 166 candidats, dont les noms figurent sur la liste en annexe, sont admis à se présenter aux épreuves de l'examen professionnel d'accès par voie d'avancement au grade de rédacteur principal de 1^{re} classe, session 2026, dont la première épreuve se déroulera le 24 septembre 2026.

ARTICLE 2^e : ADMISSION À CONCOURIR

Leur admission à se présenter aux épreuves repose sur :

- l'exactitude des renseignements demandés au dossier et qu'ils ont fournis ;
- la transmission de l'ensemble des pièces demandées au dossier et qu'ils ont jointes et signées ;
- le respect des conditions à remplir pour se présenter à l'examen professionnel auquel ils se sont inscrits.

Par conséquent, en cas de déclaration inexacte de leur part et/ou de non-conformité de leur dossier et/ou de non-respect des conditions à remplir pour se présenter à l'examen professionnel auquel ils se sont inscrits, ils seront invités à régulariser leur situation.

S'ils restent dans l'incapacité de régulariser leur situation dans le délai requis ou si les pièces complémentaires fournies ne permettent pas de vérifier qu'ils remplissent bien les conditions requises pour se présenter, leur candidature sera rejetée, même après avoir passé les épreuves, et ils seront radiés de la liste des candidats admis à se présenter qui fera l'objet d'un arrêté modificatif.

ARTICLE 3^e : DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

Le Président du Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20260915-1001-15092026-AI
Date de télétransmission : 16/09/2026
Date de réception préfecture : 16/09/2026

La juridiction administrative compétente peut être saisie par voie postale ou par l'application « *Télérecours citoyens* » accessible à partir du site **www.telerecours.fr**.

ARTICLE 4^e : PUBLICITÉ

Le Directeur du Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis à Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle,
- publié au recueil des actes administratifs du Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle.

Ampliation de cet arrêté sera adressée à Mesdames et Messieurs les Présidentes et les Présidents des centres de gestion des Ardennes, de l'Aube, de la Côte-d'Or, du Doubs, du Jura, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meuse, de la Moselle, de la Nièvre, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Haute-Saône, de la Saône-et-Loire, des Vosges, de l'Yonne et du Territoire de Belfort.

Fait à VILLERS-LES-NANCY, le 1^{er} SEPTEMBRE 2026

Pour le Président et par délégation
Le Directeur,



Cédric MACRON

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20260915-1001-15092026-AI
Date de télétransmission : 16/09/2026
Date de réception préfecture : 16/09/2026

**EXAMEN PROFESSIONNEL DE RÉDACTEUR
PRINCIPAL DE 1ÈRE CLASSE (AVG) - SESSION 2026
DONT LA PREMIÈRE ÉPREUVE À LIEU
LE 24 SEPTEMBRE 2026**

LISTE DES CANDIDATS ADMIS À SE PRÉSENTER

NOM	Prénom	Numéro d'identifiant
ABARRI	Latifa	170695
ABBEY VOIDEY	Nathalie	172233
ABDESSELEM	Nacera	170697
ADAM	Benoit	171794
AKTAS	Emine	170632
ALBENQUE	Sandrine	170850
ALIF-GENET	Carine	171491
ALNOT	Vicky	170638
ANDRIATSIORY	Rachida	172465
ARZ	Laure	170698
BADOT	Emmanuel René Michel	170641
BARBIER	Charline	172215
BARTHOD	Emmanuelle	170655
BASVILLE	Laetitia	172289
BAUCH	Cécile	170685
BAYETTE	Sandrine	170705
BEGARD	Karine	170687
BERTHIER	Fanny Monique Geneviève	170781
BESSOT	Marie-Laure	171138
BIETRY	Aline	170709
BIRY	Olivier	172275
BITAT	Samira	171509
BOHL	Aurélie	170607

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20260915-1001-15092026-AI
Date de télétransmission : 16/09/2026
Date de réception préfecture : 16/09/2026

BONANI	Emmanuelle	170657
BONNOTTE	Tony	170617
BOUCHOT	Aline	170612
BOUGHAROUAT	Fatma-Zohra	170712
BOURGEOIS	Céline	170688
BRIGNON	Delphine	170703
BRULET	Cécile	172546
BURTAIRE	Kheira	172536
BURTON	Marième	171267
CALOT	Amélie	170700
CAPON-COURTAUX	Virginie	170652
CHARIFI	Rajae	172081
CHAROY	Noémie	170620
CHENET	François	170656
CIM	Canan	170699
COLOT	Aurélien Gilbert Maurice	171107
CONTRECIVIL	Chloe	171773
COQUEMOND	Gaelle	170704
COSTE	Carole	170609
COUTORD	Marie-Angélique	173669
CRAPSKY	Amelie	170654
DAG	Aicha	170661
DAVID	Sylvia Daniele	171803
DECHOMET	Marion Gaelle	172479
DECOSSE	Maud	171442
DEGEN	Virginie	170680
DELANGE	Céline	170669
DEMBREVILLE	Virginie Claudine Valérie	170653
DEUTSCHMANN	Carine	171439

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20260915-1001-15092026-AI
Date de télétransmission : 16/09/2026
Date de réception préfecture : 16/09/2026

DORÉ	Marlène	170708
DUCATEL	Gregory	171071
DUSSART	Emilie	170716
EL MASSAOUD	Aoitaf	170677
FERBER	Céline	170714
FERREIRA CAVEZ	Caroline	171557
FICHOT	Sandrine	171985
FIMEYER	Emmanuelle	170689
FOUGERAY	Daisy	170610
FRANCK	Aline	170629
FREUND	Sandrine	173494
GERUM-XECH	Sylvia	173629
GIBO	Sophie	170692
GILLIG	Céline	170665
GIRARDIN	Heidi	171986
GIROD-GARD	Nathalie	173341
GRESSET	Morgane	170625
GUEHO	Christelle	170642
HAILLOT	Edouard	172501
HEMMER	Séverine	171685
HENGY	Sébastien	170668
HENRION	Christine	170648
HENRIQUES	Nelson	172718
HENROTTE	Céline	170622
HENTZLER	Marie-Laure Jeanne	170606
HIEULLE	Anne-Sophie	170626
HOERNER	Céline	170684
HUCK	Laetitia	171696
HUMMEL	Sandra	170706

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20260915-1001-15092026-AI
Date de télétransmission : 16/09/2026
Date de réception préfecture : 16/09/2026

HUYNH VAN PHUONG	Aude	170662
JAZBINSEK	Audrey	170639
JOSÉPHINE	Wendy	170667
KATANCEVIC	Sylvia	171180
KRACK	Agnès	172594
KRIMI	Myriam	170707
LABANCA	Bénédicte	171595
LAGRUE	Carole	170604
LALLEMENT	Emilie	170701
LANGOWSKI	Christelle	170658
LATUNER	Adeline	171245
LAXENAIRE	Laurence	170847
LE NORMAND	Marie	170659
LEBRUN	Marie-Dominique	170637
LECLERC	Céline	170611
LEFEBVRE	Carine	170608
LEROY	Ophélie	171127
LETONDOR	Stéphanie	173193
LHOTEL	Elise	172702
LOEWERT	Anthony Franck	171427
LOUIS	Florence	170683
LUTZ	Sophie	170640
LUTZ	Sylvie Marguerite	171011
MAKSYMIUK	Laurence Jeanne Daniele	172979
MANIERE	Laurence	172820
MARIONNET NEIGERT	Laurent	171878
MATHI	Elodie	172451
MATHIEU	Cynthia	172494
MAUDRU	Isabelle	172621

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20260915-1001-15092026-AI
Date de télétransmission : 16/09/2026
Date de réception préfecture : 16/09/2026

MEZOUAR	Dorçafe	170649
MICHELET	Line	171710
MIDON	Laurène	170959
MIRO	Sandra	170628
MOGNE ABASSE	Zadfat-El-Omar	170599
MOLINERIS	Audrey	172450
MOREAU	Perrine	172116
MORISOT	Anaëlle Alexia	170702
MOULON	Delphine	172605
MULLER	Coline	170601
NABE	Ibrahima Kalil	170624
NIERENGARTEN	Anne	170600
OLTZ HOLZMANN	Martine	172121
PACCHIN	Stéphanie	173581
PAOLETTI	Laurence Jeanne Daniele	170681
PARENT	Nadine	171045
PELLEGRINI	Anne	170633
PENET	Anne-Sophie	170821
PERRET	Christelle	171950
PERRIN	Ambre	172878
PERROUSSET	Damien	173499
PETITJEAN	Snezana	173456
PHILIPPON	Lydie	172063
PICOT	Nathalie	172184
PLEIMELDING	Pamela	172210
PONSOT	Katia	170693
POUTOT	Isabelle	170647
PRUVOST	Audrey	171673
RABIER	Lydie	172704

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20260915-1001-15092026-AI
Date de télétransmission : 16/09/2026
Date de réception préfecture : 16/09/2026

REGNAULD	Nathalie	171469
REINERT	Stéphanie	170676
REZETTE	Marie-Laure	170672
ROSAN	Emilie Aimée	170615
ROUPPERT	Nadine	170673
ROUSSEAU	Sylvie	170627
SCHUE	Thomas	171790
SEKOUR	Laylla	170670
SERIER	Francoise	172881
SIMONNET	Amandine Florence Sandra	170663
SONTOT	Cécile	172734
STEPHAN	Emmanuelle	170636
STEPHAN	Rozenn	170679
THIBERT	Annick	170694
THISSE	Jennifer Laurence Yvonne	170666
THOMEN	Virginie Thomen	170675
THOULOUZE	Amandine Marguerite Paulette	172491
TRUCHOT	Sophie	170619
VACCARO	Elodie	170602
VANDERBOSSE	Fanny	172344
VENIEL	Sarah	170650
VIX	Véronique	173469
WALTER	Regine	170718
WEBER	Elisa Zoé Pauline	170614
WEBER	Isabelle Martine	172093
WILHELM	Nathalie	172047
WINTREBERT	Julie	170618

Nombre de candidats : 166